



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 novembre 2001**

**Réalisation de travaux de voirie au droit des opérations  
d'aménagement avenant n°1 au mandat SEMIE**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 novembre 2001

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain  
GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique  
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc  
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis  
EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Stéphane TRONEL

DELIBERATION D2013942001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2001**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Réalisation de travaux de voirie au droit des opérations  
d'aménagement avenant n°1 au mandat SEMIE**

Monsieur le Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal du 26 juin 2000 a décidé de confier à la SEMIE de NIORT les travaux de voirie au droit des opérations d'aménagement.

Certains sites ont fait l'objet d'une modification de programme et sont arrêtés au stade de l'avant projet détaillé conformément à la liste suivante :

ESTIMATION DES TRAVAUX			
SITUATION	DESIGNATION	Code rue	HT
<b>1ère partie arrêtée à la phase avant projet</b>			
Rue de la Plaine	PC groupé Richelieu	527	313 911
Boutinets Pont Rouge	PC groupé les Fleuréades	93	417 475
Sellés	Lotissement les Sellés	802	346 362
<b>sous total</b>			<b>1 077 748</b>
<b>2ème partie réalisation complète</b>			
Sevreau	PC groupé SEMIE et Lotissement Foncier conseil	802	548 496
Maréchal Leclerc	Parking Leclerc Dumas	419	473 181
Broche	Lotissement la Broche	785	269 690
Romagé Baigne Cannes	PC groupé Richelieu	584	197 252
Pélerins	SORIM	497	108 335
Plain	PC groupé Villa Verdé	527	18 961
Chantelauze	Lotissement SCI les poètes	679	18 158
<b>sous total</b>			<b>1 634 073</b>
<b>total</b>			<b>2 711 821</b>

Les prestations de maîtrise d'ouvrage ont été décomposées comme suit :

- Avant Projet (AVP)	14%
- Projet (PRO)	30%
- Assistance Marché Travaux (ACT)	9%
- Etude d'exécution (VISA)	12%
- Direction de l'exécution des travaux (DET)	30%
- Assistance aux opérations de réception (AOR)	5%
	100%

La rémunération de la SEMIE sera calculée sur la base :

- de 6% du montant hors taxe du coût des dépenses comme prévu à l'article 16 de la convention de mandat pour les travaux menés à leur terme
- sur la base de 0,84% ( soit 14% de 6%) de l'estimation prévisionnelle pour les travaux arrêtés à la phase Avant Projet ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 de la convention de mandat
- autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à le signer

(G. FRAPPIER, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

